

## COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL du 06 août 2012

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué le 25 Juillet 2012, s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie d'Outarville, le 06 Août 2012 à 20 heures 30, sous la présidence de Monsieur Emmanuel HERVIEUX, Maire.

Présents : Mrs : Emmanuel HERVIEUX, Michel CHAMBRIN, Mr MARCILLE, André VILLARD, Patrick DAVID, Thierry PICHON, Gérard BAZIN, Bernard GUERTON, Pierre COISNONMme Christiane BERTHEAU,

Absents excusés : Mr Christophe MENAGER (Pouvoir à Mme BERTHEAU), Mmes Chantal IMBAULT, Priscilla MALLET, Isabelle MARQUES (Pouvoir à Mr HERVIEUX), Anne DELORME (suppléante d'Allainville-en-Beauce),

Etait également présent : Christophe ROUILLON (suppléant de Teillay-le-Gaudin),

Nombre de conseillers en exercice : 14  
Nombre de conseillers présents : 10  
Nombre de pouvoirs : 2  
Nombre de votants : 12

Monsieur Thierry PICHON a été nommé secrétaire de séance.

Après lecture du compte rendu de la séance du 13 Juin 2012, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ce compte rendu.

Le Maire demande au Conseil Municipal de rajouter quatre délibérations à l'ordre du jour. Les membres du conseil, à l'unanimité donnent leur accord pour ajouter cette délibération et examinent les points suivants :

### I - DELIBERATIONS :

Suite aux exposés du Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- De fixer les tarifs du repas de la fête communale du dimanche 02 septembre 2012 comme suit :

- |  |         |
|--|---------|
| - adultes et enfants de plus de 12 ans : | 18 €    |
| - Enfants de 6 à 12 ans inclus :         | 10 €    |
| - Enfants de moins de 6 ans :            | gratuit |

- Le mandat du bureau de l'association foncière de remembrement désigné pour 6 ans arrivant à

expiration, le conseil de proposer la liste ci-après pour siéger au bureau de l' Association Foncière de remembrement :

Olivier DELORME Patrick DURAND Gérard BEAUVALLET

- D'autoriser le Maire à ester en justice dans le cadre de la procédure engagée par une ancienne contractuelle devant le conseil des Prud'hommes et de mandater la SCP CASADEI, 6 Rue du Colombier - 45000 ORLEANS, cabinet d'avocats pour assister et représenter les communes associées d'Outarville dans les instances relatives à cette affaire.

- D'adhérer au service payant, selon tarif fixé par délibération du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret, d'aide à l'emploi du CDG45 permettant ainsi de faire appel au service de remplacement soit au service d'accompagnement si besoin est et d'autoriser le Maire à signer la convention et tous actes ou avenants à intervenir dans le cadre de l'une de ces procédures.

- De verser une subvention exceptionnelle aux Associations suivantes et d'inscrire les sommes nécessaires au budget communal :

- D'un montant de 1 582 € à l' Association Familles Rurales d'Outarville pour l'organisation du vide grenier du 17 mai 2012

- D'un montant de 126 € au Comité des Fêtes d'Allainville-en-Beauce pour l'organisation du vide grenier du 1er juillet 2012

- Marché de travaux de réhabilitation du château d'eau de Saint-Pérvy-Epreux : d'accepter la sous-traitance d'une partie des prestations de l'entreprise SOTRAIEB EAU à l'entreprise AQUATEC+ pour la somme de 3 857,40 € HT soit 4 613,45 € TTC.

- D'accepter la proposition de l'entreprise BODET pour le contrat de maintenance pour l'entretien campanaire de l'église d'Outarville à compter du 1er janvier 2013.

- Ouverture de l'enquête publique relative au projet d'élaboration du PLU des Communes Associées d'Outarville : D'autoriser le Maire à solliciter la désignation d'un commissaire enquêteur auprès de Monsieur le Président du Tribunal Administratif dès réception de l'avis de Monsieur le Préfet de la Région Centre et de mettre en place les mesures de publicité réglementaires .

- D'adhérer à la Fondation du Patrimoine pour l'année 2012, pour une participation de 100 €

## II Devis

Les membres du Conseil Municipal, ont adopté le devis suivant :

1) Entreprise ALEX VIE : travaux supplémentaires suite aux interruptions de chantier pour la salle d'Activités des Associations d'Outarville pour la somme de 5 441,70 € HT soit 6 627,87 € TTC.

2) Entreprise BODET : remplacement du moteur de tintement des cloches d'Outarville pour la somme de 907 € HT soit 1 084,77 € TTC.

Les membres du conseil municipal ont étudié les devis suivants :

3) Le Maire demande à Mr villard de se renseigner sur le devis demandé auprès des entreprises, il y a plusieurs mois concernant la réparation du garage d'Allainville pour que les travaux puissent être envisagés rapidement.

4) Le Maire informe le conseil qu'en réponse à la demande du 25 juin dernier, l'entreprise Bonnefoy a confirmé qu'elle effectuait des diagnostics des réseaux. Un rendez-vous sera envisagé fin août pour que celle-ci puisse établir le devis.

### III - AFFAIRES DIVERSES :

- Le Maire informe qu'en raison des intempéries du 14 juillet, le feu d'artifice est reporté lors de la fête communale du Dimanche 2 septembre 2012. Le repas aura lieu à cette même date et sera animé par "la banda les Bargeots", les inscriptions se feront en mairie jusqu'au 25 août 2012.

- Le Maire fait le compte rendu de son passage au groupe scolaire d'Outarville suite aux demandes de travaux au dernier conseil d'école. Les petits travaux demandés vont être effectués par les employés communaux avant la rentrée scolaire de septembre.

- Le Maire donne lecture du compte rendu des Archives Départementales suite à leur venue du 20 juin dernier. Il informe que des recommandations sont nécessaires et à apporter rapidement dans les archives de la mairie ainsi que les mairies des Communes Associées.

- Le Maire informe le conseil de l'arrêté préfectoral autorisant la création d'une zone de développement de l'éolien sur le territoire de la Communautés de Communes de la Plaine du Nord Loiret.

- Le Maire donne lecture du compte rendu de la réunion générale du Syndicat Intercommunal du Collège de Bazoches L.J. SOULAS du 26 juin 2012 sur la participation financière à la construction du collège.

- L'inauguration du projet "Graph' de l'abribus d'Outarville" fait par la Maison des Jeunes d'Outarville, aura lieu le 31 août 2012 à 14 heures sur place.

- Monsieur PICHON participera à l'assemblée générale de l'Union Départementale des Maires Ruraux du Loiret le 22 septembre 2012 à Boigny-sur-Bionne.

- L'Agence de l'Eau Seine Normandie et le Conseil Général de l'Aube invitent les élus Seine-Amont à une journée d'information sur les réseaux d'assainissement des eaux usées le vendredi 28 septembre 2012 à Rosières-près-Troyes.

- Le Maire informe le conseil de l'arrêt de l'activité de karaté de l'association WAZA KARATE DO à compter de la rentrée de septembre 2012.

- Remerciements de l'ASELCO et de l'association des donneurs de sang de Neuville-aux Bois pour la subvention attribuée par la commune d'Outarville au titre de l'année 2012.

- L'E.H.P.A.D Pierre Mondine organise la fête des familles le samedi 25 août 2012.

- Le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Loiret informe le conseil du réaménagement complet des locaux du centre de secours d'Outarville. Un rendez-vous sera fixé début septembre pour les travaux qui seront réalisés sur la partie du domaine public.

- Monsieur VILLARD donne lecture d'un courrier d'un particulier se plaignant de quelques désagréments sur la commune d'Allainville-en-Beauce. Une réponse sera faite point par point auprès du particulier.

PROCHAINE REUNION - Lundi 27 Août 2012 à 20 heures à la Mairie : Conseil Municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 50.